

## **Relevé de décisions du conseil municipal**

### **Séance du 26 octobre 2015**

Etaient présents Yves Billot-Laillet, Jacques Breuil, Pascal Cart-Lamy, JC Goy, Jacqueline Henry-Leloup, Nathalie Kowal-Bondy, Elisabeth Gardier-Jacquot, Sabine Galimard, Frédéric Mercet, Florence D'Amato

Etaient absents: S. Faivre (procuration à N. Kowal-Bondy), F. Lopez (procuration à J. Breuil), Nathalie Moyse (procuration à Pascal Cart-Lamy), Gaelle Cellier (procuration à Jacqueline Henry-Leloup), Cédric Megel.

Secrétaire de séance : Pascal Cart-Lamy

#### **➤ Approbation comptes rendus conseil municipal**

Le compte rendu du conseil municipal du 9 septembre 2015 est soumis à l'approbation des conseillers municipaux, le compte rendu est adopté avec 11 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions

Le compte rendu du conseil municipal du 28 septembre 2015 est soumis à l'approbation des conseillers municipaux, décision de la modification suivante : « Après échanges, l'ensemble des conseillers donne un avis favorable au projet concernant le regroupement des 3 communautés de communes : Ornans, Amancey et Quingey (Pays Loue Lison) **en mentionnant 3 points de vigilance soit la fiscalité, les compétences et les emprunts toxiques l'endettement** »

Le compte rendu ainsi modifié est adopté à l'unanimité des membres.

#### **➤ Aménagement parc « Dieu de pitié »**

Présentation du projet proposé par Au-delà du Fleuve,

Validation du dossier de demande de subvention au conseil départemental avec 13 voix pour (dont 4 procurations) et 1 abstention, soit 20 000 € de subvention et accord sur le principe d'un city parc

#### **➤ Finalisation étude aménagement rue de Busy**

Voir compte rendu de la commission travaux, validation du dossier de subvention à l'Etat (DETR)

Coût prévisionnel : 37 355 € HT, demande de subvention Etat DETR 25 % soit 9 338.75 € HT avec 2 abstentions.

Aménagement accessibilité trottoirs de la MAS au Pont, dossier en cours :

La commune souhaite réaliser quelques aménagements de trottoirs et accès à ces derniers pour favoriser la mobilité notamment des résidents de l'établissement de santé de Quingey qui se rendent au centre bourg de Quingey.

Cette première tranche concerne le secteur compris entre l'unité de long séjour de l'EHPAD et le pont de Quingey.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cet aménagement et la demande de subvention auprès du conseil départemental.

#### **➤ Actions CCAS**

Aquagym : présentation par S. Galimard, 12 séances à la piscine Croppet à Besançon le mardi après-midi, mise à disposition d'un mini bus par la communauté de communes, conduit par C. Gille-Urvoy, 10 personnes inscrites, carburant pris en charge par le CCAS, cotisation de 8 € par personne et par séance.

#### **➤ Actions office culturel**

Présentation par J. Henry-Leloup, l'espace culturel est très fréquemment occupé par les manifestations culturelles les plus diverses. Il est également ouvert à toutes les associations quingeoises qui souhaitent y organiser leurs réunions.

L'office culturel du Pays de Quingey (association loi de 1901) assure la gestion et l'animation de cet espace dédié à la culture, fait connaître le programme de ces manifestations dans un dépliant trimestriel, par la presse, la radio et par internet.

#### **➤ PADD**

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la commune doit rédiger un Projet d'Aménagement et de Développement Durable, J. Breuil demande aux conseillers de réfléchir et transmettre leur réflexion, une première séance de travail du conseil municipal aura lieu le 18 novembre, les concitoyens seront aussi consultés.

### ➤ Décompte Général Définitif marchés médiathèque, contentieux en cours

Le conseil municipal avec 12 voix pour (dont 4 procurations), 2 abstentions accepte les derniers avenants sur les marchés de la médiathèque soit au final en € HT:

Lot 1 VRD 26 526.20, lot 2 Démolition gros œuvre 174 047.98 €, lot 3 Charpente bois 6 279.84, lot 4 couverture tuile 37 640.21, lot 5 Etanchéité 4 662.80, lot 6 menuiserie extérieure 62 749, lot 7 menuiserie intérieure 34 683.56 , lot 8 mobilier 37 972, lot 9 cloison doublage 34 010.48, lot 10 faux plafonds 3 871.61, lot 11 revêtement sol, carrelage 30 570.45, lot 12 ascenseur 29 800, lot 13 serrurerie, métallerie 73 378, lot 14 plomberie sanitaire 7 012.30, lot 15 climatique 59 451.98, lot 16 Electricité 47 613.43, lot 17 forage 8 615, lot 18 forage géothermique 45 161, Maîtrise d'œuvre 61 465.

### ➤ Demande desserte très haut débit collèe

Suite à une demande des services du département et du collèe, pour pouvoir bénéficier de connexions très haut débit au collèe, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'autoriser l'opérateur R'Lan à mettre en place les antennes nécessaires sur le clocher de l'église.

L'opérateur réalisera les travaux à ses frais et offrira un abonnement internet à la mairie.

### ➤ Convention micro crèche, commune de Lombard

Le conseil municipal avec 13 voix pour (dont 4 procurations), 1 abstention :

- Accepte la convention d'utilisation de la micro-crèche « la souris verte » avec la commune de Lombard, qui a pour objet l'autorisation aux enfants de la commune de Lombard de bénéficier des heures de gardes dans la micro crèche en fonction des places disponibles en précisant que les enfants de la commune de Quingey sont prioritaires, avec maintien du tarif de 0.70 € de l'heure.

### ➤ Décisions modificatives budgétaires :

camping

#### FONCTIONNEMENT

| DEPENSES     |                                 |               |               | RECETTES |                        |               |               |
|--------------|---------------------------------|---------------|---------------|----------|------------------------|---------------|---------------|
| chap         | désignation                     | prévisions €  | DM 1          | chap     | désignation            | prévisions €  | DM1           |
| 11           | Charges à caractère général     | 23 700        | 26 000        | 002      | Excédent antérieur     | 17 138        | 17 138        |
| 12           | charges de personnel            | 23 000        | 23 000        | 70       | produits des services  | 62 000        | 62 000        |
| 67           | annulation ex. antérieur        | 200           | 200           |          |                        |               |               |
| 23           | virement section investissement | 35 000        | 31 000        | 77       | produits exceptionnels | 3 000         | 3 000         |
| <b>TOTAL</b> |                                 | <b>81 900</b> | <b>80 200</b> |          |                        | <b>82 138</b> | <b>82 138</b> |

#### INVESTISSEMENT

| DEPENSES     |                 |               |               | RECETTES     |                            |               |               |
|--------------|-----------------|---------------|---------------|--------------|----------------------------|---------------|---------------|
| chap         | désignation     | prévisions €  | DM1           | chap         | désignation                | prévisions €  | DM1           |
| 001          | Déficit reporté | 7 825         | 7 825         | 021          | Virement du fonctionnement | 35 000        | 31 000        |
| 23           | Travaux         | 55 000        | 51 000        | 16           | emprunt                    | 13 000        | 13 000        |
|              |                 |               |               | 1068         | Excédent de fonctionnement | 7 825         | 7 825         |
|              |                 |               |               | 13           | Subvention                 | 7 000         | 7 000         |
| <b>TOTAL</b> |                 | <b>62 825</b> | <b>58 825</b> | <b>TOTAL</b> |                            | <b>62 825</b> | <b>58 825</b> |

Eau/assainissement : Oubli d'inscription dans le document comptable de l'excédent antérieur de fonctionnement soit 158 586.96 €

### ➤ **Informations du Maire**

- Démontage mât de mesure de Lombard
- Réunion jeunesse
- Assurance dommage ouvrage 8 100 € au lieu de 8 900 €
- Plan collègue restructuration construction
- Proposition de schéma départemental de coopération intercommunal

### ➤ **Questions diverses**

Sabrine Galimard informe le conseil municipal de sa démission de délégué suppléante au conseil d'administration du collège, étant élu en tant que représentant d'élèves. J. Breuil lui demande une lettre de démission.